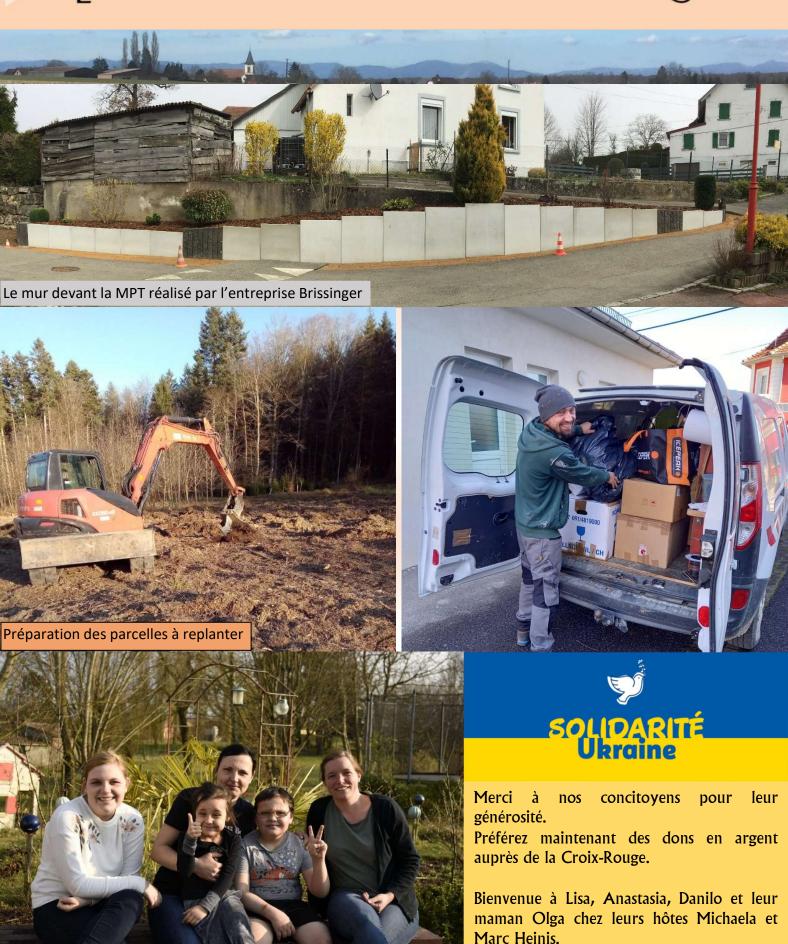
2022 N- 2

S'Besler Blätt'la

Le bulletin d'informations de la commune de Bisel



Séance ordinaire du Conseil Municipal N° 2/2022 du 21 mars 2022 :

Sont excusés: Matthieu Wira et Gaël Lambalot (procuration à Edouard Riff)

Décisions:

- 1- Le conseil approuve le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 24 janvier 2022 UNANIMITÉ
- 2- Le conseil approuve le compte administratif et le compte de gestion du budget 2021 UNANIMITÉ

	Fonctionnement	Investissement	Total
Recettes	472 637,16	406 320,06	878 957 ,22
Dépenses	396 956,96	113 185,17	510 142,13
Résultat de l'exercice 2021	75 680,20	293 134,89	368 815,09
Résultat de clôture 2020	281 496,47	- 82 416,98	199 079,49
Part affectée à l'investissement 2021	- 82 416,98		- 82 416,98
Résultat de clôture 2021	274 759,69	210 717,91	485 477,60
Restes à réaliser		- 46 000,00	
		164 717,91	

3- Le conseil approuve l'affectation des résultats 2021 UNANIMITÉ

Le compte administratif laisse apparaître :

Un excédent de fonctionnement de <mark>75 680,20</mark> et un excédent reporté de **199 079,49** Soit un excédent de fonctionnement cumulé de **274 759,69**.

Le compte administratif laisse aussi apparaître :

Un excédent d'investissement de 210 717,91 et un déficit des restes à réaliser de 46 000,00 soit un excédent de financement de 164 717,91

Le conseil décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2021 : 274 759,69 Résultat reporté en fonctionnement : 274 759,69 Résultat (Excédent) d'investissement : 210 717,91

4- Le conseil vote le taux des taxes directes locales 2021 pour l'exercice 2022 UNANIMITÉ

	Taux 2021	Bases prévisionnelles	Taux 2022	Produit
TAXE FONCIERE (BATI)	26,02 %	(2021) 453 799		118 895
TAXE FONCIERE (BATI)		(2022) 469 600	27,06%	127 074
TAXE FONCIERE (NON BATI)	66,42 %	(2021) 33 002	66,42 %	22 716
TAXE FONCIERE (NON BATI)	66,42 %	(2022) 34 200	66,42 %	22 716



Le balayage des rues aura lieu le mercredi 13 avril.

Merci de bien vouloir:

- *éviter le stationnement des véhicules sur les trottoirs ou en bordure de voie.
- *effectuer un balayage des trottoirs.
- *effectuer un raclage du bas-côté de la route.



ASSOCIATIONS	2021	2022
AFM Téléthon	35,00€	35,00€
Aide aux Personnes Agées (APALIB)	250,00€	250,00€
Amicale des donneurs de sang	200,00€	200,00€
Amicale S-Pompiers Bisel	600,00€	
Amicale « La Vaillante »		200,00€
Apom	100,00€	
Artisans et commerçants de la Largue	50,00€	50,00€
Association Aïkido Bisel	300,00€	300,00€
Caritas	100,00€	100,00€
Chiens guide d'aveugles	50,00€	50,00€
Chorale Ste Cécile Bisel	200,00€	200,00€
Club Vosgien	200,00€	200,00€
Comité de rénovation de l'Eglise	200,00€	200,00€
Comité Gestion MPT	1 200,00 €	1 000,00 €
Coop scolaire Ecole de Bisel	200,00€	200,00€
Croix-Rouge Française	100,00€	100,00€
Delta Revie	50,00€	50,00€
FC Bisel	1 930,00 €	1 930,00 €
FNACA	50,00€	50,00€
Fondation Armée du Salut EHPAD	100,00€	100,00€
Judokas de Bisel	1 000,00 €	1 000,00 €
Judokas de Bisel licenciés	250,00€	250,00€
Le rêve d'Alexia	100,00€	100,00€
Les amis de Luppach	100,00€	100,00€
Mieux Vivre à Saint Morand	100,00€	100,00€
Prévention routière	35,00€	35,00€
Souvenir français	50,00€	50,00€

	Fonctionnement	Investissements
Dépenses	758 214,69	538 720,00
Recettes	758 214,69	538 720,00

Travaux et investissements 2022

Les priorités 2022 retenues par le conseil sont :

- *L'avenir de la forêt
- *La sécurité
- *La voirie
- *La finition du parcours de santé et plateau fitness Et la poursuite de la réflexion sur l'avenir des bâtiments communaux.

Escalier église	20 000 €
Plantations forêt communale	
Plan de relance et de rebond	40 500 €
Eglise : rampe d'accès PMR	2 000 €
Trottoirs de la rue d'Heimersdorf et rue	21 000 €
des Forges	
Rue principale dont étude sécurité	45 000 €
Tabouret siphon	2 000 €
Eclairage public (24 leds)+ 5 horloges	13 000 €
Outillage atelier communal	1 000 €
Matériel informatique	2 000 €
Logiciel mairie	1 000 €
Matériel informatique	2 000 €
Plateau fitness (finition)	9 100 €
Terrain de pétanque	4 000 €
Restauration des registres	1 500 €



Informations:

Urbanisme

- *Déclaration préalable de Monsieur Ludovic MORANDI pour installation de panneaux photovoltaïques au 38 bis rue Principale
- *Déclaration préalable de Monsieur Christian MARTIN pour installation d'une piscine et demande de permis de démolir pour l'ancienne piscine au 4 rue des Vergers
- *Déclaration préalable de Monsieur Patrice RICHERT pour division en vue de construire au 14 rue d'Altkirch
- *Déclaration préalable de Monsieur Loïc BEYSANG et Madame Virginie REYMANN pour installation d'une piscine, d'une pergola, d'un abri de jardin, d'une clôture et d'un portail au 16 rue de Niederlarg
- *Déclaration préalable de Monsieur Olivier RIFF pour remplacement d'un grillage par une clôture bloc en L + bois au 15 rue Herbrig.



Lique contre le cancer : quête nationale du 14 mars au 30 juin. Faites bon accueil aux conseillers chargés de cette quête.

Spécial élections présidentielles :

- Elles auront lieu à la MPT de 8h à 19h
- Chaque électeur recevra sa nouvelle carte électorale fin mars, début avril.
- → Si vous ne pouvez pas vous déplacer à votre bureau de vote le jour des élections, vous avez la possibilité de voter par procuration. Pour ce faire, vous devez désigner un mandataire qui votera en votre nom.



Autorités habilitées à délivrer des procurations dans le secteur d'Altkirch

Brigade d'Altkirch	61 avenue du Maréchal Foch 68130 Altkirch	
Brigade de Dannemarie	5 rue du Stade 68210 Dannemarie	
Brigade de Pfetterhouse	14 rue de Seppois 68480 Pfetterhouse	Ouvert uniquement les mardis et vendredis de 14h00 à 18h00
Brigade de Ferrette	14 rue de la 1ère Armée Française 68480 Ferrette	

Toutes les infos sur le vote par procuration : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604



5 avril : microcoupures de courant possibles sur l'ensemble de la commune en raison du remplacement du transformateur rue de Heimersdorf

Les analyses du 14 mars ont conclu que l'eau d'alimentation est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.





à la mairie

pour tous les bénévoles



Nous avons le plaisir de vous inviter à l'inauguration et au verre de l'amitié servi à l'issue de la cérémonie